

Information Sanofi Pasteur sur le projet de transfert de sa gamme d'immunoglobulines anti-venins – janvier 2018

“Sanofi Pasteur confirme avoir signé un accord définitif de cession de sa gamme d'immunoglobulines anti-venins avec MicroPharm, une société britannique possédant des compétences reconnues dans la fabrication d'immunoglobulines. MicroPharm a été choisie car elle répond le mieux au principal critère de sélection émis par Sanofi Pasteur : la capacité à assurer la disponibilité, à court, moyen et long terme, d'immunoglobulines équine de qualité pour répondre aux besoins des patients. Les produits concernés par la cession sont BOTHROFAV®, FAV-AFRIQUE®, FAVIREPT®, SCORPIFAV® et VIPERFAV®.”